

🇨🇭 FÊTE 🇨🇭 NATIONALE

SAMEDI 1^{ER} AOÛT 2026

**Les autorités municipales vous convient pour célébrer la fête nationale
et se réjouissent de vous accueillir devant la salle des fêtes
(route de Moillebin 20)**

En cas de mauvais temps, l'événement se déroulera à l'intérieur.

Nous vous invitons à vous rendre sur les lieux à pied ou à vélo.



Mairie de Troinex
Grand-Cour 8, 1256 Troinex
mairie@troinex.ch
022 784 31 11



troinex
3 fois mieux

PROGRAMME

19H

Souper préparé et servi par l'Amicale des sapeurs-pompiers

Menu complet sur le site Internet de la Mairie

Pâtisseries, glaces et cafés préparés et servis par Troinextra

20H

Sonnerie des cloches des églises de Troinex

21H

Partie officielle et discours

21H40

Cortège aux flambeaux

À l'arrivée du cortège :

Feu de joie

Hymne national suisse

22H

DJ

Soirée animée par LA COMPAGNIE MINE DE RIEN

Les bons-repas seront en vente sur place le 1^{er} août dès 18h.

HYMNE NATIONAL SUISSE

Sur nos monts, quand le soleil
Annonce un brillant réveil
Et prédit d'un plus beau jour le retour,
Les beautés de la patrie
Parlent à l'âme attendrie ;
Au ciel montent plus joyeux
Les accents d'un cœur pieux,
Les accents émus d'un cœur pieux.

Lorsqu'un doux rayon du soir
Joue encore dans le bois noir,
Le cœur se sent plus heureux près de Dieu.
Loin des vains bruits de la plaine,
L'âme en paix est plus sereine,
Au ciel montent plus joyeux
Les accents d'un cœur pieux,
Les accents émus d'un cœur pieux.

Lorsque dans la sombre nuit
La foudre éclate avec bruit,
Notre cœur pressent encore le Dieu fort ;
Dans l'orage et la détresse
Il est notre forteresse ;
Offrons-lui des cœurs pieux :
Dieu nous bénira des cieux,
Dieu nous bénira du haut des cieux.

Des grands monts vient le secours ;
Suisse, espère en Dieu toujours !
Garde la foi des aïeux,
Vis comme eux !
Sur l'autel de la patrie
Mets tes biens, ton cœur, ta vie !
C'est le trésor précieux
Que Dieu bénira des cieux,
Que Dieu bénira du haut des cieux.



La Mairie rappelle qu'il est interdit de tirer des feux d'artifice et des pétards en dehors de l'emplacement spécialement aménagé par les sapeurs-pompiers. Seuls les feux d'artifice autorisés en Suisse sont admis.

Selon la météo, les feux pourraient être interdits.

En cas de fortes chaleurs ou de mauvais temps, des informations seront communiquées sur le site Internet de la Commune.

Retrouvez toutes les informations sur le site de la Mairie

